

Jules en cellule

Robert Lévesque

Number 86, Fall 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/97406ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (print)

2369-2359 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lévesque, R. (2021). Review of [Jules en cellule]. *L'Inconvénient*, (86), 65–68.

Jules en cellule

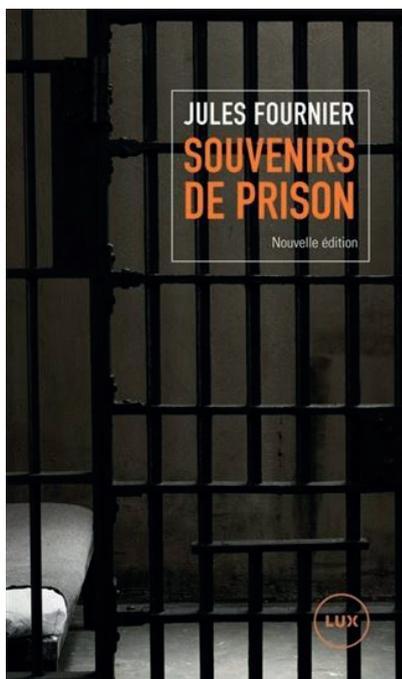
ATELIERS **Robert Lévesque**

Ah Dieu ! que la guerre est jolie [...] Apollinaire

Si j'avais pu être son contemporain, et l'un de ses collègues, j'aime à penser que je l'aurais simplement – et fraternellement – appelé Jules, le cher Fournier qui – « libelliste je suis, libelliste je resterai » – savait si bien soulever l'ire des élus comme on lève des lièvres ; d'un trait de plume, d'un jet, de son *bel encrier tout flambant neuf*, il les faisait sortir de leurs gonds, bondir de leurs sièges, voir rouge, devenir verts de rage, subjugués, ne pouvant rien faire d'autre que de vouer aux gémonies le chenapan ; mais à l'été 1909, alors qu'il n'a que vingt-quatre ans, les pouvoirs judiciaire et politique acoquinés s'accordèrent pour le jeter en prison, où une portion de *skelley* lui fut servie matin et soir durant dix-sept jours – dans ses inoubliables *Souvenirs de prison* de 1910 qui reparaissent un siècle plus tard, fringants, défiant toute comparaison avec ce qui a suivi, il décrit ce *skelley*, un ersatz de gruau (« il paraît que c'est excellent pour refréner les passions ») dont il ne prit qu'une dizaine de cuillerées : « Une espèce de moulée opaque ayant à peu près la consistance et la saveur de la colle forte diluée. »

Ah, le cher Jules !... Avec son prénom d'empereur, de pape et de mec (en plus idoine : celui – avant l'heure – d'un commissaire de Simenon qui traquera dans Paris les criminels de tout poil), ce jeune journaliste d'antan (1884-1918) a mené une vie courte (il meurt à trente-quatre ans des mains de *la grande tueuse*, la grippe espagnole qui cette année-là nous prit aussi Apollinaire, Egon Schiele, et vingt millions d'hommes), mais une vie remplie de vie, de vitalité, de verve, de vérité, de vaillance, de volonté, de virtuosité, de vindicte, de vivacité, de verdure, de voracité : vodka et vermicelle !

C'est d'ailleurs cela, d'abord – ce plaisir de vivre libre, gai et jamais dupe –, que l'on ressent à la relecture des textes du beau et raffiné taulard de 1909, fier prisonnier temporaire d'un monde politique corrompu à l'os, qu'il a été (fol successeur d'Arthur Buies) le plus prompt à stigmatiser, semoncer, secouer, siffler, saccager, saucissonner, sabler, savonner, saurer, scotcher : sancerre et salsifis !



Là, en juin 1909, pour le coup, le *skelley* à saveur de colle forte est le prix à avaler (et qu'à cela ne tienne !) pour avoir mené (salut, Renaud !) un *bal à l'ambassade*, car mon Jules, dans les pages du *Nationaliste*, un hebdo anti-impérialiste qu'il dirigeait depuis un an, avait payé à ses lecteurs une tournée générale de réalisme en leur démontrant en détail (de A comme *arnaque* à Z comme *zèbres*) que tous les jugements de cour rendus à Québec constituaient « la prostitution de la justice » (c'était le titre de son brûlot), et il n'hésitait pas à qualifier de « voyous » trois anciens organisateurs libéraux devenus juges ou shérifs, soit François-Xavier Lemieux et les frères Charles et François Langelier. Accusé de « mépris de cour » par le premier ministre Lomer Gouin (frais « siré » par Édouard VII l'année précédente), Jules aura la piquante surprise (et la confirmation de ses dires) de comparaître devant l'un desdits voyous, le juge François Langelier, qui le condamne illico et sans brio à trois mois d'internement (une honte officieuse devant le tollé populaire fit en sorte qu'on lui rendit sa liberté au sixième de sa peine).

« Une demi-heure plus tard [écrit Jules en 1910], je partais pour la prison. On avait bien voulu me faire grâce du panier à salade : je n'ai jamais pu comprendre pourquoi. Le chef McCarthy s'était chargé de me conduire en simple fiacre, et sans aide aucune, à mon nouveau domicile. » Il s'agissait de la prison sise sur les plaines d'Abraham à Québec, là où, après que l'édifice eut servi d'auberge de jeunesse dans les années 60 du siècle dernier (auberge qu'on appelait « la petite Bastille »), on peut aujourd'hui circuler dans des cachots bien décrassés où le regard des visiteurs du Musée des beaux-arts qui ont pénétré dans le pavillon Charles-Baillairgé (du nom de l'architecte du pénitencier construit en 1867) peut admirer quelques tableaux de l'art *moderne*, celui que notre Jules n'aura pas pu connaître puisque Riopelle viendra au monde cinq ans après que le chenapan héroïque aura rendu son dernier souffle.

En juin 1909, la crasse était la norme dans ces cellules, et Jules en saura quelque chose : « J'y pénétrai avec empressement [il garde toujours son flegme] et me trouvai dans une chambre de huit pieds sur trois, obscure et suspecte, dont un grabat formait tout l'ameublement... Sur un chevalet branlant, on avait jeté cet étroit matelas rempli de paille, et, par-dessus le matelas, une couverture en indienne, d'une saleté uniforme et repoussante. L'oreiller, également bourré de paille, était dans un non moins bel état ; on l'aurait trempé dans la boue qu'il n'aurait pas été plus noir. » « Devant cette couverture et cet oreiller, je demeurais bouche bée, pénétré à la fois d'étonnement et d'admiration. » On l'imagine se prenant longuement le front entre les mains pour réfléchir à ce qui lui arrivait... et trouver qu'au fond le plus « désagréable », comme il l'écrit, est l'absence de livres, de papier et de crayons.

Chose certaine, ce mauvais moment à passer, ces longues nuits nauséabondes, ce *skelley* refrénant les passions, la crasse et la vermine, tout ça n'amène pas le jeune Jules à faire amende honorable devant la classe politique de son époque. Tout est entendu quant à lui depuis qu'il est entré en journalisme comme à l'armée. Volontaire. Il accuse le coup, il n'est pas loin de se réjouir de son malheur, bref d'en jubiler. Ses souvenirs de prison sont d'un charme constant. Aucune plainte. Aucune réclamation. Il accepte volontiers que, dans la *ward* 17 où les trois quarts des cellules sont désertes, on lui en a accordé une (la 14) qui se trouve à juxter celle d'un « Italien des Calabres » à l'« odeur suffocante », au visage mangé par un chancre hideux, accusé de meurtre, en attente d'un procès et d'une douche depuis plus d'un an.

La nuit, il ronge son frein, se bouche le nez et par miracle, parfois, il s'assoupit : « Je fis des rêves enchantés, où le geôlier, humble et prosterné, m'offrait en tremblant beaucoup de *skelley* dans des vases en or ; où le shérif m'apportait de ses propres mains des draps immaculés pour mon grabat ; où les Langelier, enfin, pour me distraire, venaient ensemble danser devant moi la danse du ventre... Et, surtout, je vis l'Italien, vêtu d'un tuxedo et le cigare aux lèvres, me tendre sur un plateau d'argent de menus flacons d'eau de Cologne... » Notons

Jules Fournier **Mon encrier**

Textes sur la politique et la littérature



que, dans son exquise plaquette de sortie de prison, l'unique référence au juge (l'un des « voyous ») qui l'a conduit au trou se trouve dans cette scène de harem apparue en songe, Langelier lui faisant du charme en agitant son nombril... Jules ne se contentait pas de faire bondir les élites de son temps, il les faisait danser et c'est sans doute pour cela que – tel que fut le sort de Buies – l'enseignement public ne l'a pas retenu et que la Révolution tranquille l'a laissé faire tapisserie.

Concluant ses *souvenirs de prison* en saluant « coquerelles et rats, tribus fraternelles et jamais assouvies », Jules Fournier, sans désespérer, annonce à ses lecteurs qu'après la prostitution de la justice il s'intéresserait maintenant (« de grand cœur ») « à notre députation ministérielle », ce qui donnera l'une de ses plus fameuses séries carabinées, parue dans *Le Devoir* en février 1910, moins d'un an après sa sortie de cellule, une mitraille journalistique d'exception que sa veuve, Thérèse Surveyer, fera paraître à son compte en 1922 dans un célèbre recueil, *Mon encrier*, regroupant les grands coups de circuit de ce joueur de baseball journalistique hors du commun.

Mon encrier fut d'abord le titre du premier papier que Jules Fournier signa dans *Le Devoir*, le jour du lancement du quotidien logé alors au 71A de la rue Saint-Jacques. L'incipit : « C'est un bel encrier tout flambant neuf, rempli jusqu'au bord de bonne encre fraîche et claire. Oh ! le merveilleux liquide ! Comme il fera d'agréables éclaboussures sur de certains visages ! »

Notre députation, sorti de cet encrier, est un chef-d'œuvre. Question tir, Thomas Bernhard fera à peine mieux avec la classe politique autrichienne de la seconde partie du 20^e siècle. Jules, qui s'est documenté à fond, qui a croisé tout le monde, qui est demeuré aux aguets, commence ainsi son attaque, suavement et sauvagement : « Je me sens gêné au début de cet article. J'ai à vous parler des députés ministériels canadiens-français, et je vois que je ne pourrai le faire qu'avec une extrême dureté. » Il s'agit des pions d'arrière-ban du gouvernement libéral de Wilfrid Laurier. Il les connaît tous. Notaires ou médecins de campagne, avocats de petite ville, marchands de village. « Sauf un petit nombre, ils sont, je crois, d'honnêtes gens, remplis de bonnes intentions et incapables d'une canaillerie réfléchie. » Mais alors, il pose cette question : « D'où vient donc qu'ils jouent à Ottawa un si triste rôle ? D'où vient qu'ils font ici, en même temps que la risée de leurs collègues anglais, la honte et l'humiliation de leur race ? »

(À l'époque de Jules, le mot *race* est usuel, on l'utilise pour désigner ce qu'aujourd'hui on nomme *nation*. Ce sont les curés, tel le chanoine Groulx, qui en feront un *commandement*, ce sera *l'appel de la race*, autrement dit un rassemblement tribal basé sur la religion [la catholique vaticane] et la couleur de la peau [la blanche de souche]. Jules ne boit pas de cette eau, même s'il eut Lionel Groulx comme professeur de rhétorique au collège de Valleyfield de 1897 à 1902, année où on le chasse pour insubordination [il a moqué le directeur]. Jules a quatorze ans lorsqu'entre en classe ce professeur qui n'en a que dix-neuf et qui n'est pas encore ordonné prêtre, pas encore chanoine pourpré, pas encore conscience morale, pas encore fantôme, pas encore station de métro. Mais il a un œil : dans ses *Mémoires*, il écrira de Jules que ce gamin de Coteau-du-Lac était « un oiseau en cage ».)

La risée, la honte, ces *backbenchers* canadiens-français de Laurier ? Jules nous explique qu'ils ne jouent aucun rôle autre que celui de voter en chambre les yeux fermés quand la cloche sonne et que, venant de quitter « la tabagie » (« c'est là qu'on est toujours sûr de les trouver »), ils arrivent en groupe pour lever leur main l'un après l'autre. « Leur paresse est prodigieuse », écrit-il, admettant qu'« ils écrivent parfois des lettres, ou bien ils courent les ministères pour obtenir quelque faveur à un chef de leur comté ». Mais « leur ignorance de tout ce qui a trait au travail législatif est

sans limites. Neuf fois sur dix, ils ne connaissent pas le premier mot des questions qui leur sont soumises ».

Jules a passé quatre ans au parlement canadien. « J'ai pu voir de mes yeux ce qui se passait là. Eh bien ! je vous déclare que le groupe ministériel canadien-français se compose, pour la très forte majorité, de bonshommes tellement bornés, ou inconscients, que les trois quarts d'entre eux – au moins les trois quarts – n'hésitent pas à voter en retour d'une "passe", d'une boîte de cigares ou d'un verre de champagne, des bills d'intérêt privé qu'ils n'ont seulement jamais lus. » Comme il y a là, tout de même, accusation, Jules (en chat échaudé) ajoutera ceci en note de bas de page : « Je ne dis pas que sans le champagne ni les cigares ils ne voteraient pas ces bills. Il est au contraire infiniment probable qu'ils les voteraient quand même. Du reste, je l'ai déjà dit, on ne prend même pas la peine de les acheter. Quand je rappelle qu'ils acceptent de petits cadeaux, je n'entends pas trouver dans ce fait une preuve de vénalité : j'y vois seulement un manque de dignité sans nom – et surtout de l'inconscience. »

Dans cette série de quatre papiers parue en février 1912 dans le journal d'Henri Bourassa, ce journal fondé afin de dénoncer « tous les coquins », ici et là sous la plume de Fournier éclataient des bouts de phrase, des pétards : « [la] tourbe des médiocrités ambitieuses », « le triomphe complet des incapables », « mentalités inférieures », « un innombrable ramassis – un troupeau – qui n'excite plus, chez nos concitoyens anglais, que la risée et le mépris ».

En résumé, la cellule crasseuse des plaines n'avait rien enlevé de sa ferveur à la plume élégante et cruelle de Jules Fournier, qui, haut le cœur, bas les pattes, décrivit la députation canadienne-française comme étant (Thomas Bernhard, vous dis-je) « la plus veule, la plus nulle, la plus totalement et la plus absolument abrutie, dont on ait encore entendu parler dans aucun pays démocratique ».

Jules Fournier n'est pas resté un an au *Devoir*, car lui et Henri Bourassa, ça faisait deux. J'y suis entré sept décennies plus tard, et j'ai eu beau durant quinze ans renifler à fond l'air du vieux canard, celui de la rue Saint-Sacrement, celui de Ryan, celui d'après Ryan, plus rien (sinon certains jours un éditorial de Lise Bissonnette, par exemple sur le vertige péquiste, sur son échec) ne m'y rappelait l'odeur ni l'audace, jubilatoires et libérateurs, de ce cher Fournier, une intelligence rare dans l'histoire du journalisme québécois, une plume fine dans celle de la langue française qu'il mania à merveille pour en dénoncer l'usage local gangréné par un mal, un grand mal, « le mal de l'à peu près »...

Avec Jules, on visait juste. Dans la mire. Pas à côté, pas n'importe où, pas à peu près... Exactement ! ■

SOUVENIRS DE PRISON

Jules Fournier
Nouvelle édition, Lux, 2021, 110 p.

MON ENCRIER. TEXTES SUR LA POLITIQUE ET LA LITTÉRATURE

Jules Fournier
BQ, 1996, 127 p.